

## **A.G. du 08 février 2013.**

**Chers adhérentes. Chers adhérents. Chers amis.**

**Voilà plus de trois ans que notre association œuvre dans le but de faire aboutir le projet de déviation de la RD 500, de la sécurisation du boulevard FAYOL et d'une étude générale sur les travaux à engager sur les voiries et trottoirs du quartier FAYOL.**

**Cette demande a pour but d'améliorer le cadre de vie de notre quartier en luttant contre la pollution sonore et atmosphérique, de garantir la sécurité pour tous comme le clame le CG dans ses priorités de l'année et de prévenir un éventuel accident mortel comme celui de BELLEVUE à ST ETIENNE il y a quelques années**

**Nous ne cautionnerons pas cette attitude absurde qui consiste à régler les problèmes après l'accident avec mort d'homme. Il est impératif d'anticiper les mesures de sécurité à mettre en place avant l'irréparable.**

**Malgré nos actions et les nombreux courriers adressés aux élus qui pour certains sont restés sans réponse, nous sommes face à un silence proche de l'impuissance de nos élus à régler nos problèmes ; si ce n'est quelques promesses qui ne sont pas appliquées pour différentes raisons peu avouables (défauts de procédures, périmètre d'autorité, conflits d'intérêts...).**

**Nous déplorons tous que les travaux du rond point du bas de la cote qui avait été annoncés comme imminents (fin 2012) soient une fois encore à classer dans les promesses non tenues (où est le budget alloué ?).**

**Le président du Conseil Général Monsieur Bernard BONNE, qui nous avait demandé, lors d'une entrevue en 2011, de lui proposer avec l'aide de la commune, une solution de sécurisation du Boulevard FAYOL dans l'attente de la réalisation du projet de contournement, est d'un silence imperturbable.**

**Peut-on lui faire confiance lorsqu'il nous parle de volonté de sécurité pour tous, de défi environnemental, d'harmonie et d'équité entre les territoires alors qu'il cède aux pressions exercées par certains élus et associations opposés au projet de contournement ?**

**Nous avons passé de nombreuses heures ensemble lors de nos réunions et de nos actions pour exprimer notre mécontentement et notre écœurement au peu de considération que l'on accorde à nos demandes.**

**Soyez tous remerciés pour votre présence, de votre investissement personnel ainsi que de la confiance et du soutien que vous accordez aux membres du bureau.**

**Merci aux sympathisants qui ne manquent jamais de venir nous aider et nous soutenir dans nos actions.**

**Merci aux élus qui chaque fois qu'ils le peuvent nous apportent leur soutien moral et matériel.**

**Nous n'avons pas encore eu satisfactions mais notre détermination et notre volonté d'aboutir ne sont pas entamées. Nous continuerons à nous battre pour obtenir ce qui nous avait été promis en 2001 : la mise en service du contournement pour 2005.**

**C'est pourquoi nous comptons sur l'adhésion de nouveaux membres pour renforcer nos possibilités d'actions et que les élus prennent conscience de l'importance de cette réalisation au niveau du département de la LOIRE pour la sécurité et de la HAUTE LOIRE pour son développement économique.**

**En attendant de vous retrouver sur le terrain, les membres du bureau vous remercient de votre participation et présentent à chacun d'entre vous leurs vœux de bonne et heureuse année 2013 tout en gardant pour objectif principal la réalisation des travaux promis et demandés.**

**Site internet de l'association : [rd500-fayol-42firminy-deviation.e-monsite.com](http://rd500-fayol-42firminy-deviation.e-monsite.com)**

## **HOMMAGE à Marc PICHON.**

**Comme vous le savez tous, le 31 décembre 2012, notre président Marc PICHON nous quittait. Nous avons perdu un ami avec qui il était bon d'échanger sur le présent et penser à l'avenir. En toute simplicité il avait accepté le poste de président, rôle qu'il remplissait avec excellence. Au sein de l'association, il était force de propositions, il était celui qui faisait la juste synthèse entre les plus fougueux d'entre nous et les plus posés. C'est lui qui faisait vivre le site internet de l'association. Il était reconnu par tous et il nous manque beaucoup. Nous partageons la douleur de sa famille. Je vous demande une minute de silence en souvenir de l'homme qu'il était. En accord avec la famille, nous lui rendrons hommage lors d'une cérémonie en déposant une plaque sur la tombe où il repose. Pour ceux qui voudront participer, la date et l'heure seront communiqués en temps utile.**